

# Psychoédu-quoi



Nous entendons fréquemment parler de l'orthophonie, du travail social, de l'ergothérapie, de la psychologie et de l'éducation spécialisée. Mais qu'en est-il de la psychoéducation ? Et oui, cette profession demeure encore très méconnue. Et pourtant, elle existe comme profession distincte au Québec depuis 1969 !

Le psychoéducateur doit depuis quelques années obligatoirement détenir la maîtrise s'il veut pratiquer en utilisant le titre de psychoéducateur. Il fait parti d'un ordre professionnel ; l'Ordre des Psychoéducateurs et Psychoéducatrices du Québec (OPPQ).

Lors de sa formation académique, le psychoéducateur acquiert des connaissances sur le développement de l'enfant, sur diverses clientèles et sur le processus d'inadaptation personnelle et sociale. Il apprend à développer sa capacité d'observation, d'évaluation et d'analyse.

La clientèle auprès de laquelle peut intervenir le psychoéducateur est âgée de 0 à 99 ans. Il peut offrir des services d'évaluation, de consultation, d'intervention préventive et de rééducation aux personnes qui éprouvent des difficultés d'adaptation psychosociale à divers niveaux (alcoolisme, déficience physique ou intellectuelle, anxiété, trouble de comportement, délinquance, etc.). De plus, le psychoéducateur travaille dans une

variété de milieux (CLSC, écoles, hôpitaux, centre de réadaptation etc.). Il aide l'individu à s'adapter dans ses divers milieux de vie.

Enfin, le psychoéducateur est appelé à planifier, organiser et à animer des groupes, des programmes et activités. Il est apte à rédiger des plans d'intervention et à en assurer le suivi.

Maintenant que vous en savez davantage sur ce qu'est la psychoéducation, voyons comment la psychoéducation se traduit lorsqu'un parent me consulte pour son enfant. Prenons par exemple un parent qui me consulte pour son enfant, Samuel, 4 ans et demi, qui frappe ses amis à la garderie.



## Cueillette de données

Lorsque je rencontre un parent pour son enfant, la cueillette de données est la première étape du suivi. Il s'agit de prendre les informations qui nous aideront à comprendre l'enfant et la problématique vécue.

*Pour Samuel, je demanderais aux parents : Depuis combien de temps il frappe ? Qui frappe t-il ? Seulement les amis, ou les membres de la famille ? À quel moment ? Dans quelle situation ? Est-ce que Samuel a vécu des changements ou événements importants dans sa vie ces derniers temps ? Quelle est la réaction des gens autour de lui lorsqu'il frappe ? Y a-t-il une escalade dans ses comportements ? Quels sont les moyens d'intervention qui ont été tentés jusqu'à maintenant ? Quel est son tempérament ?*

## Observation

L'observation permet au psycho-éducateur de constater ce que le parent lui a dit, ou encore d'observer de nouveaux éléments qui permettront de mieux comprendre la problématique. L'observation du jeu, de la façon d'entrer en relation avec les autres, du comportement en sont des exemples. Des grilles d'observation peuvent également être complétées pour approfondir l'observation. Ces grilles d'observation pourront faire l'objet d'une autre chronique.

*Pour Samuel, je pourrais aller observer à la garderie : comment les lieux sont aménagés, quelles sont les méthodes éducatives utilisées par l'éducatrice, comment Samuel entre en relation avec les autres, comment il s'occupe avec ses amis et à quoi il joue. S'il fait une crise, je peux observer si celle-ci arrive brusquement ou s'il y a eu des signes précurseurs. Je peux poursuivre ma cueillette de données en discutant avec l'éducatrice et en lui demandant de compléter des grilles d'observation sur le comportement pendant deux semaines. Ce type de grille fournira de bons indices des raisons qui pourraient pousser Samuel à maintenir ce type de comportement. Enfin, lorsque Samuel est présent au rendez-vous avec son parent, je peux observer comment il communique avec ce dernier et les méthodes éducatives utilisées par le parent etc.*



## Évaluation de la situation, analyse

Suite aux observations et à la cueillette de données, j'é mets des hypothèses quant à la problématique. Si j'ai besoin de valider certaines choses, je peux égale-

ment évaluer l'enfant à l'aide de grilles ou outils d'évaluation. Les outils d'évaluation utilisés en psychoéducation sont divers et peuvent par exemple servir à faire ressortir les forces, faiblesses et émergences de l'enfant, dans le but d'établir un plan d'intervention adapté au niveau de l'enfant. D'autres, seront utiles afin de préciser la présence d'une problématique (ex : le CONNERS-3 pour vérifier l'indice de la présence d'un trouble déficitaire de l'attention, le BRIGANCE pour déterminer le profil développemental de l'enfant).

*Pour Samuel, les grilles d'observation complétées seront analysées. Il s'agira de déterminer si c'est toujours au même moment, auprès du même enfant ou pour les mêmes raisons qu'il a frappé. Frappe t-il parce qu'il manque de vocabulaire et ne sait s'exprimer adéquatement ? Frappe t-il pour attirer l'attention ? Frappe t-il lorsque un enfant est trop près de lui ? Frappe t-il parce qu'il obtient immédiatement l'attention de son éducatrice ensuite ? Etc.*



## Plan d'intervention, objectifs

Suite à ces démarches, un plan d'intervention adapté à l'enfant sera élaboré en collaboration avec les parents et intervenants concernés. Il s'agit d'établir des objectifs et de décrire les modalités à mettre en place afin que ces objectifs soient rencontrés avec l'enfant. Les modalités pourront être ajustées dans le cas où elles n'apporteraient pas le changement souhaité.

*Si notre hypothèse de la situation de Samuel est qu'il frappe lorsqu'un ami s'approche trop près et convoite le jouet qu'il a en sa possession, l'objectif pourrait être « Samuel utilisera un moyen acceptable d'exprimer un refus ».*

*Les modalités et moyens pourraient être les suivants : Modelage de la part de l'adulte (dit-lui « non Justin, c'est moi qui joue avec le jouet »), application du temps de retrait lorsque Samuel frappe et les étapes pour le réaliser (ex : ne pas parler à l'enfant, le diriger vers la chaise en retrait, lui dire quelques mots sur le mécontentement, mettre le « time-timer » pour qu'il voit le temps s'écouler etc.). Renforcer les bons coups de Samuel (« Justin a voulu prendre le jouet et tu as bien réagi, super !) Mettre en place un système de renforcement etc.*

Ainsi, que ce soit pour le milieu ou les parents de l'enfant, le psychoéducateur propose des méthodes d'intervention éducatives qui seront gagnantes avec l'enfant, adaptées aux besoins de ce dernier et à la réalité de la famille et du milieu.

*Avec Samuel, la gestion de la colère pourrait être travaillée à l'aide de livres, de thermomètres de la colère, de mise en situation etc. Il pourrait réparer son geste auprès de l'enfant en lui rendant service, en lui faisant un dessin etc.*

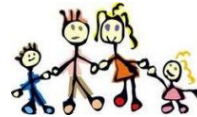
En conclusion, ce n'est là qu'un exemple de ce que peut faire le psychoéducateur avec l'enfant et sa famille. Il est possible de travailler avec l'enfant la gestion des émotions et de l'anxiété, le développement des habiletés sociales, de jeu et de communication, l'autonomie personnelle, l'estime de soi etc. Le psychoéducateur offrira des idées concrètes aux parents pour que celui-ci vienne en aide à son enfant et pour qu'il s'adapte à certaines particularités que son enfant présente. Il s'agit parfois de rassurer le parent, de dédramatiser

certaines situations en lui rappelant tout simplement que certaines particularités que présente son enfant font partie du développement typique d'un enfant de cet âge.

En résumé, le psychoéducateur aide à l'amélioration du quotidien du parent et de l'enfant !

**Pour consulter un psychoéducateur :**

[www.ordrepsed.qc.ca](http://www.ordrepsed.qc.ca)



**Service de psychoéducation Martine Dugas**  
329, rue Richelieu, McMasterville  
514-432-2626  
[www.martinedugas.ca](http://www.martinedugas.ca)  
[martinedugas@live.ca](mailto:martinedugas@live.ca)



*Martine Dugas*, psychoéducatrice